



1512, RUE CHÂTILLON
MAISONNETTE N.-B.
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717
Fax/Télec: (506) 726-2718
info@maisonnette.ca
www.maisonnette.ca

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAISONNETTE

**LE MARDI 14 MAI 2019 À 18H30
À L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

Présents : Viviane Baldwin, maire;
Jules Boudreau, maire adjoint;
Joanne Cormier Baldwin, conseillère;
Michèle Poirier, conseillère;
René Poirier, conseiller.

Absent : Aucun.

1. Ouverture

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux citoyens présents et appelle l'assemblée à l'ordre à 18h31.

2. Relevé des présences

Six citoyens présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Poirier;
Appuyé de la conseillère Cormier Baldwin;
Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté;
Adopté.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

S/O

5. Procès-verbal de la réunion précédente

Il est proposé par la conseillère Poirier;
Appuyé du conseiller Poirier;
Que le procès-verbal de la réunion régulière du mardi 9 avril 2019 soit adopté tel que présenté;
Adopté.

6. Suivi du procès-verbal de la réunion précédente

S/O

7. Rapport des comités

- Chemin des Chalets

La conseillère Cormier Baldwin mentionne que Marc Chiasson ira effectuer les réparations prochainement. Elle ajoute qu'il annonce de la pluie cette semaine, donc sera fait possiblement la semaine suivante.

- Parc et loisirs (S/O)

- Travaux publics (S/O)

- Comité Ad-hoc (S/O)

- Comité de finance

Voir Annexe I, II, III, IV, V et VI.

Il est proposé par la conseillère Cormier Baldwin;

Appuyé du conseiller Boudreau;

Que les rapports du comité de finance pour les mois de juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre 2018 soient acceptés tels que présentés;

Adopté.

- Comité Municipalité amies des aînées (S/O)

- Comité débarcadère (S/O)

- Rapport de la mairesse (S/O)

8. Correspondances reçues et envoyées

S/O

9. Motions et avis de motion

- Soumission coupe de gazon 2019 (14-05-2019 #1)

La conseillère Cormier Baldwin propose que le village de Maisonnette retienne les services de la compagnie Entretien de Parterre Ltée pour la coupe de gazon pour la saison 2019 au montant de 2 751,30\$ plus TVH.

Appuyé du conseiller Poirier;

Adopté.

10. Affaires nouvelles

Revue de presse : La revue de presse du mois d'avril 2019 est présentée. Voir Annexe VII.

Pierrette Boudreau : Madame la Mairesse mentionne que madame Pierrette Boudreau veut commencer des activités pour les jeunes du village âgés de 5 à 12 ans. Celle-ci aimerait aussi débiter une troupe de théâtre pour les jeunes de Maisonnette et les environs. Madame la Mairesse ajoute que le village aidera Mme Boudreau au niveau de la publicité sur les réseaux sociaux et la mise en disponibilité d'une salle pour les activités éducatives.

11. Période de questions

Madame Gilardeau : Est-ce que Pierrette Boudreau est la sœur de Jules ?

Réponse (Mairesse) : Oui, Mme Boudreau avait essayé de débiter son projet l'été dernier, mais il était un peu tard. Elle essaie à nouveau cet été.

Madame Gilardeau : Ce n'est plus Laurent qui s'occupe de la tonte de gazon ?

Réponse (Conseillère Cormier Baldwin) : Ça fait 5 ans et plus. C'était Bernard DeGrâce qui s'en occupait avant.

Réponse (Mairesse) : Ça nous coûtait plus cher et l'employé ne faisait que ça. Ce n'est pas une nouveauté que la compagnie Entretien de Parterre s'en occupe.

Madame Gilardeau : Le coût est élevé pour la police. Qu'est-ce qu'ils font ?

Réponse (Mairesse) : Pendant l'hiver, ils ont patrouillé régulièrement. Nous avons également eu un problème à la patinoire. C'est notre plus grosse facture, mais la province en paie une partie. La formule de calcul est très compliquée pour la facturation. C'est tout de même 1% moins cher pour 2019 comparativement à 2018. Chaque année, il y a une rencontre avec les représentants de la GRC. Ils essaient de développer une nouvelle formule pour les municipalités selon le nombre d'interventions, la population et l'assiette fiscale.

Madame Gilardeau : Avec la légalisation du cannabis, est-ce qu'il y a eu plus de méfaits dans le village ?

Réponse (Mairesse) : Non.

Monsieur Plourde : Qu'est-ce qui se passe avec le dossier des poubelles ?

Réponse (Mairesse) : Il y a eu une rencontre avec la CSR pour voter le budget au mois de décembre. La soumission qui avait été reçue du fournisseur avait presque doublé. La CSR est retournée en soumission pour une année seulement et le prix était très semblable au prix du contrat précédent. La majorité des maires voulaient vérifier s'il serait avantageux d'obtenir notre propre flotte de camions. Dans les deux derniers mois, il y a eu des rencontres et il y a eu l'embauche d'un consultant pour regarder les coûts, le nombre d'employés, etc. Le rapport a été présenté à la rencontre que monsieur Jules Boudreau a assistée.

Réponse (Conseiller Boudreau) : La municipalité de Tracadie avait le droit de véto. La tenue d'une autre rencontre a été proposée pour regarder l'alternative d'exclure la municipalité de Tracadie et étudier la possibilité de trouver du financement pour le reste des municipalités.

Madame Gilardeau : Quand vous parlez des déchets, est-ce aussi pour le recyclage ?

Réponse (Mairesse) : Oui, c'est le même service.

Monsieur Haché : Avez-vous reçu les documents pour le camping ?

Réponse (Mairesse) : Oui, nous avons reçu les documents. On a essayé de vérifier avec Charles-Éric de la CSR, mais il est en vacances. On va vérifier avec SNB et leur envoyer les documents demain pour enregistrement. Ceux-ci doivent être enregistrés à la SNB de St-Stephen. Cela pouvait être fait à Bathurst avant, mais depuis cet été, il y a eu des changements. On s'occupe de cela cette semaine et quand ce sera enregistré à SNB, c'est légal.

Madame Godin : Est-ce que le village a une "gravel pit" ?

Réponse (Mairesse) : Oui, en arrière de la patinoire.

Madame Godin : On voulait aller chercher de la terre l'été dernier pour Martin et on n'avait pas reçu de réponse ?

Réponse (Mairesse) : Laurent devrait recommencer à travailler bientôt. Il peut y aller avec la supervision de Laurent.

Madame Godin : Qu'est-ce que vous pensez faire avec le retour de la taxe sur l'essence ?

Réponse (Mairesse) : On va avoir une rencontre pour voir ce qu'on fait avec cet argent.

Madame Godin : Quand prévoyez-vous réparer les chemins ?

Réponse (Mairesse) : Nous ne pouvons pas réparer tout le chemin Châtillon. La province est responsable d'une portion de la route du côté de Village-des-Poirier. Ils ont rempli les trous. On avait priorisé le chemin vers Anse-Bleue, mais maintenant on veut réparer la rue DeGrâce. On travaille là-dessus.

Monsieur Godin : Est-ce que les trous vont être réparés prochainement ?

Réponse (Mairesse) : Nous n'avons pas de contrôle là-dessus. Le plan n'est pas encore ouvert. Aussitôt que Laurent commence à travailler, il va réparer certains endroits jusqu'à ce que le plan d'asphalte soit ouvert.

Madame Godin : Est-ce qu'on peut louer la salle lundi soir pour la rencontre des logements à prix modique ?

Réponse (Mairesse) : Je vais vérifier avec Denise si elle peut venir ouvrir la porte.

12. Ajournement

Madame la mairesse propose l'ajournement de la réunion à 19h04.

Viviane Baldwin, mairesse

Mélissa Godin-Cormier, secrétaire-trésorière et greffière